

FAITS MARQUANTS DES OS 34 ET DES GTS : JEUDI, 16 JUIN 2011

Après les réunions des groupes de contact et les consultations informelles tout au long de la journée, les séances plénières de clôture ont eu lieu jeudi dans la soirée.

PLÉNIÈRE DE CLOTURE DU SBSTA

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les parties ont convenu d'élire Colin Beck (Îles Salomon) comme rapporteur.

Zitouni Ould-Dada (RU) a fait rapport sur les consultations informelles sur les nouveaux points proposés dans l'ordre du jour. Il a expliqué que les parties ont soutenu l'examen des impacts du changement climatique sur les ressources en eau et de la gestion intégrée des ressources en eau dans le cadre du point sur le Programme de travail de Nairobi (PNT). Il a noté que bien que la grande majorité des pays ait convenu que les questions liées au carbone bleu peuvent être considérées sous le point traitant de la recherche et de l'observation systématique, une partie s'y est opposée. Le modérateur Ould-Dada a également annoncé qu'aucun accord n'a été conclu sur l'inclusion, dans l'ordre du jour, des points proposés relatifs au programme de travail sur l'agriculture, ou les droits de la nature et l'intégrité des écosystèmes.

Konaté, le président du SBSTA, a proposé l'ajout dans l'agenda du SBSTA, du point sur les ressources en eau. Le représentant des États-Unis a indiqué qu'il a accepté la proposition d'examiner les impacts des ressources en eau dans le cadre du PTN, mais pas l'adoption de cette question comme un élément autonome. Le Secrétariat a précisé que la question devra d'abord être inscrite dans l'ordre du jour de la SBSTA 34 et que la conclusion à la présente session serait un accord pour son examen à la SBSTA 35 dans le cadre du point sur le PTN. Le représentant des États-Unis s'est opposé à l'inscription des ressources en eau comme un point de l'ordre du jour autonome. Après des consultations informelles, il a été convenu d'indiquer dans le rapport de la réunion que les parties ont décidé, lors de consultations informelles, d'examiner les impacts du

changement climatique et la gestion intégrée des ressources en eau à la SBSTA 35 dans le cadre du PNT. Les États-Unis et l'Équateur ont salué le compromis.

La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a souligné la volonté de plusieurs parties d'inclure les mangroves, les marais salants et les herbiers marins sous le point traitant de la recherche et de l'observation systématique. Elle a déploré "les stratégies sinistres" visant à tenir certaines questions en «otage», et a déclaré qu'il faut éviter de recourir à la règle du consensus pour faire obstacle à la volonté de tous les autres. Elle a exhorté toutes les parties à accepter l'inclusion de l'examen des «carbone côtiers" dans l'ordre du jour. Le HONDURAS, le SURINAM, la COLOMBIE, le BRESIL, TUVALU, le GUATEMALA, la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, la GUYANE et le PAKISTAN ont appuyé la proposition. Notant un large consensus, Konaté, le président du SBSTA a posé la question de savoir si les parties étaient disposées à inclure les écosystèmes marins côtiers dans l'ordre du jour du SBSTA. La BOLIVIE, avec le VENEZUELA, a fait opposition, et a décrit la proposition comme un moyen «détourné» d'inclure les nouveaux mécanismes de marché dans l'ordre du jour, sous le couvert d'un point sur la recherche.

Après de nouvelles consultations informelles, Ould-Dada le modérateur, a rapporté aux parties qu'ils n'ont pas pu parvenir à un accord. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a une fois de plus exprimé sa déception, et a souligné la nécessité de modifier la Convention pour permettre le vote comme un dernier recours afin que les progrès ne soient pas «constamment bloqués par une seule partie». La BOLIVIE a indiqué qu'ils continueront à rechercher un consensus sur l'inclusion dans l'ordre du jour, du point proposé sur les droits de la nature et l'intégrité des écosystèmes. Il a également souligné que la proposition de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Mexique de modifier la Convention concernant le vote constitue la reconnaissance que les règles de procédure ont été violées à Cancun.

Le SBSTA a adopté l'ordre du jour (FCCC/SBSTA/2011/L.1), telle que modifiée.

DÉVELOPPEMENT ET TRANSFERT DES

TECHNOLOGIES: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.10).

RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTÉMATIQUE:

Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.4).

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES AU TITRE DE LA CONVENTION: Les émissions de l'aviation internationale et du transport maritime: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.2).

Directives concernant les rapports sur les inventaires annuels de l'Annexe I: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.3).

Interface des données sur les gaz à effet de serre: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.7).

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES AU TITRE DU PROTOCOLE: HCFC-22/HFC-23: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.6).

Norme d'importance relevant du MDP: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.11).

Paramètres communs pour calculer l'équivalent en CO₂ des gaz à effet de serre: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.8).

ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.9).

COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.5).

PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.13).

ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES POUR ACTIVITÉS LIÉES AU REDD+: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.14).

L'Australie a souligné le rôle vital de REDD+ dans les efforts d'atténuation et a déclaré qu'ils fourniront 500 000 \$ US pour des travaux techniques en vue de la conférence de Durban. La NORVEGE a indiqué son «appui ferme» et son soutien financier pour REDD+.

La BOLIVIE a souligné l'importance des progrès sur cette question et a mis l'accent sur une approche globale incluant les écosystèmes forestiers.

QUESTIONS RELATIVES À L'ARTICLE 2.3 DU PROTOCOLE (effets défavorables des politiques et des mesures): Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.12).

FORUM SUR L'IMPACT DE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE RIPOSTE: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2011/L.16). Le forum conjoint SBI/SBSTA sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte se réunira à nouveau à la SB 35.

L'AUSTRALIE a souligné que le temps consacré à l'examen des mesures de riposte lors de la présente session a été disproportionné, et a ajouté qu'un tel travail ne mènera pas à un résultat équilibré à Durban.

RAPPORT DE LA SESSION: Les parties ont adopté le rapport de la réunion. (FCCC/SBSTA/2011/L.15).

DÉCLARATIONS DE CLOTURE: L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, a, entre autres, appelé à un PTN axé sur l'action et a souligné la nécessité de renforcer les liens entre le PNT et le SBI. La Suisse, au nom du GIE et de l'UE, a déploré l'absence d'un accord sur l'inclusion de l'agriculture dans l'ordre du jour du SBSTA. L'Australie, au nom du groupe de coordination, a appelé les délégués à baser les discussions sur les accords de Cancun, y compris la réalisation des résultats solides sur le REDD+.

La Grenade, nom de l'AOSIS, la Gambie, au nom des PMA, et l'Égypte, au nom du GROUPE AFRICAINE, ont souligné les progrès, notamment sur: le PTN; le développement et le transfert des technologies, la recherche et l'observation systématique, et le forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte. L'INDE a souligné que les pays développés ne doivent pas adopter des mesures commerciales unilatérales en guise d'actions contre le changement climatique.

Le MEXIQUE a déclaré que les conclusions adoptées à Bonn renforcent «les traditions démocratiques de la Convention», ce qui a également été confirmé lors de l'adoption des Accords de Cancun.

Le Business Council for Sustainable Energy, au nom des bingos, a déclaré que le Mécanisme de la technologie est un «résultat pratique». Climate Action Network International, au nom des ONGE, a souligné, entre autres, une participation pleine et effective des parties prenantes. CARE International, au nom des ONGE, a déclaré que le MRV pour les systèmes basés sur les forêts doit être simple, transparent et efficace. Le Forum sur le changement climatique, au nom des ORGANISATIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES, a souligné que «les forêts ne sont pas que des puits de carbone», et a demandé à REDD+ de tenir compte des communautés autochtones.

La Confédération Syndicale Internationale, au nom des TUNGO, a déploré la non-inclusion de l'emploi dans le PTN. Life e. V., au nom de WOMEN AND GENDER, a appelé à un système de MRV qui met l'accent sur les femmes et les questions sexo-spécifiques. Gender CC – Women for Climate Justice, au nom des YOUNGO, a appelé à l'élaboration d'indicateurs basés sur l'écologie pour la REDD+.

Konaté, le président du SBSTA, a clos la SBSTA 34 à 23h50.

PLÉNIÈRE DE SBI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES: Exécution du budget en 2010-2011: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.5).

Mise en œuvre de l'accord de siège: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.13).

Privilèges et immunités: Le modérateur Kunihiko Shimada (Japon) a indiqué que des progrès ont été accomplis dans la finalisation des dispositions du traité sur les privilèges et les immunités, mais que des questions demeurent en suspens. Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.7). TUVALU a exprimé sa déception en raison de l'absence de progrès sur cette question.

COMMUNICATIONS NATIONALES DE L'ANNEXE

I: État de la soumission et examen des Cinquièmes communications nationales: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.2).

Compilation et synthèse des Cinquièmes communications nationales: Le SBI a décidé de poursuivre l'examen de la question à la SBI 35. Le représentant des États-Unis a souligné que la compilation donne un aperçu utile, entre autres, des tendances des émissions des gaz à effet de serre et des systèmes nationaux.

Article 12.5 de la Convention (fréquence des communications nationales): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.3).

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON-VISÉES A L'ANNEXE I: Le Groupe consultatif d'experts (GCE) sur les communications nationales des parties non-visées à l'Annexe : Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.8).

Article 12.5 de la Convention: Le SBI a décidé de poursuivre l'examen de la question à la SBI 35.

Soutien financier et technique: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.9).

ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (éducation, formation et sensibilisation du public): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.6). Owen-Jones, le président du SBI, a parlé les plans en vue de l'organisation d'un événement spécial sur l'éducation, la formation et la sensibilisation du public à Durban.

ARTICLES 4.8 ET 4.9 DE LA CONVENTION : Décision 1/CP.10 (Programme de travail de Buenos Aires): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.14).

QUESTIONS RELATIVES AUX PMA: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.4).

ARTICLE 3.14 DU PROTOCOLE (effets défavorables des mesures de réponse): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.12).

TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.10).

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (CONVENTION): Le co-président Paula Caballero (Colombie) a indiqué que les parties n'ont pas pu s'accorder sur le deuxième examen exhaustif du cadre de renforcement des capacités. Le SBI a décidé de poursuivre l'examen de la question à la SBI 35.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (PROTOCOLE): Le co-président Caballero a rapporté qu'aucun accord n'a été conclu. Le SBI a décidé de poursuivre l'examen de la question à la SBI 35.

AMENDEMENT AU PROTOCOLE PAR RAPPORT À LA CONFORMITÉ: Le SBI a décidé de poursuivre l'examen de la question à la SBI 35.

RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DU MDP: Dans son rapport, le co-président Yaw Osafo Bediako (Ghana) a parlé des discussions productives sur le mécanisme d'appel contre les décisions prises par le Conseil

exécutif du MDP. Il a toutefois souligné que des divergences persistent, en particulier, sur la portée de la procédure d'appel. Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.11).

PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.16).

DISPOSITIONS POUR LES RÉUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES: Le président du SBI, Owen-Jones, a présenté le projet de conclusions du SBI (FCCC/SBI/2011/L.19). L'ARABIE SAOUDITE et les ÉTATS-UNIS ont souligné la nécessité de poursuivre les travaux.

Après de nouvelles consultations informelles sur le renforcement de la participation des organisations d'observatrices, les parties ont convenu de recommander que, dans les cas où il n'y a pas de groupe de contact sur un point de l'ordre du jour, au moins la première et dernière réunions informelles peuvent être ouvertes aux observateurs, tout en reconnaissant le droit des parties de maintenir les réunions informelles fermées.

L'ARABIE SAOUDITE et ANTIGUA ET BARBUDA, contrés par le MEXIQUE, l'AUSTRALIE et la COLOMBIE, ont proposé que l'examen des options pour de nouveaux canaux pour la soumission des contributions par les organisations d'observatrices à la CdP et à CdP / RdP, soit reporté à la SBI 36 au lieu de SBI SBI 35. Les parties ont finalement convenu de reporter l'examen de la question à la SBI 36 et le SBI a adopté les conclusions tel que modifiées.

Bon nombre de parties ont exprimé leur soutien à un engagement renforcé des observateurs. L'AUSTRALIE, les ILES COOK et la GRENADE ont aussi salué l'événement spécial à venir de la CCNUCC sur la participation des observateurs à la CdP 17.

MÉCANISME DE FINANCEMENT: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC / SBI / 2011/L.17).

À propos du rapport de synthèse sur les informations fournies par les pays participant à Étude nationale sur le développement économique et l'environnement (NEEDs) pour le Projet sur le changement climatique, la représentante des Philippines, au nom du G-77/CHINE, s'est dit déçue par le fait que les avantages ne puissent pas être prolongés. Elle a également déploré l'imprévisibilité du financement pour le Système mondial d'observation du climat à l'appui de la CCNUCC, ainsi que l'absence de financement pour le programme de travail des PMA. Avec la Gambie, au nom des PMA, elle a appelé à l'inclusion de la question dans l'ordre du jour de la SBI 35, sous le point traitant des nouvelles directives au FEM.

PERTES ET DOMMAGES: Le président du SBI, Owen-Jones, a présenté un projet de conclusions sur les pertes et les dommages (FCCC/2011/SBI/L.20). L'Arabie saoudite et le Qatar ont remis en question le processus d'élaboration du texte initial. L'ARABIE SAOUDITE a déploré que leurs opinions ne soient pas prises en compte, et a mis l'accent sur l'examen des mesures de riposte, ainsi que sur les effets néfastes des changements climatiques. Le président du SBI, Owen-Jones, a

indiqué qu'il allait prendre la responsabilité de présenter le projet de conclusions, et que le texte proposé ne comprend pas les problèmes issus des d'autres points de l'ordre du jour.

Un certain nombre de parties, y compris l'AOSIS, l'UE, le MEXIQUE, la NOUVELLE ZELANDE et les ÉTATS-UNIS, ont souligné la nécessité d'examiner séparément les pertes et les dommages, ainsi que les mesures de riposte. Le représentant des Îles Cook, au nom de l'AOSIS, a souligné que l'examen des pertes et des dommages est requis par la Décision 1/CP.16 (résultat de l'AWG-LCA). L'UE a déclaré que selon les règles de procédure, il revient à la CdP de déterminer les questions à examiner par les organes subsidiaires. L'AOSIS a souligné que la question sur les pertes et les dommages se rapporte à l'adaptation, tandis que les mesures de riposte relèvent de l'atténuation. Elle a souligné que les mesures de riposte sont déjà traitées sous d'autres points. L'AUSTRALIE a exhorté les parties à ne pas «diluer ou retarder» le "travail important" sur les pertes et les dommages. Elle a noté qu'au moins 16 heures ont été consacrées à Bonn à l'examen des mesures de riposte dans le forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte. Le JAPON a souligné la nécessité de discuter des pertes et des dommages.

La COLOMBIE a exhorté les parties à négocier de bonne foi, et a affirmé que «les tactiques de diversion» visant à retarder le processus sont inacceptables, étant donné qu'il y va de la survie des populations vulnérables. TUVALU a suggéré que le soutien du forum sur les mesures de riposte soit subordonné à un accord sur les pertes et les dommages. La BARBADE a souligné que 99% des pertes de vie résultant d'événements liés au climat surviennent dans les pays en développement, et, avec la GAMBIE, a exhorté le Qatar et l'Arabie saoudite de revoir leur position.

Owen-Jones, le président du SBI, a réitéré sa proposition que les parties adoptent le projet de conclusions du SBI. Le QATAR a fait opposition, soulignant ses préoccupations sur la procédure. Le représentant de l'ARABIE SAOUDITE a déclaré qu'ils n'ont reçu le texte "que récemment" et s'est également opposé à son adoption. Avec l'Égypte, il a proposé de nouvelles consultations informelles. TUVALU, appuyé par les ILES COOK, a souligné que le texte avait déjà été soumis à de vastes consultations. Le représentant des Îles Cook a déclaré que l'Arabie saoudite avait également participé à ces discussions et que des concessions avaient été menées afin d'accommoder leurs points de vue.

Après de nouvelles consultations informelles, la plénière du SBI s'est réunie de nouveau à 01h40. Les parties ont convenu de modifier le libellé d'un paragraphe indiquant que le SBI a décidé de poursuivre l'élaboration des détails sur les domaines thématiques élargis relatifs aux pertes et aux dommages, en vue de générer une base de connaissances pour la formulation des recommandations sur les pertes et les dommages à la CdP 18. Le texte adopté fait référence à «y compris l'élaboration», au lieu de «en tenant compte» des éléments énoncés dans la Décision 1/CP.16, paragraphe 28 (a, b, c et d) », et «en s'appuyant sur les soumissions des parties». Le SBI a adopté les conclusions tel que modifiées.

FORUM SUR L'IMPACT DE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE RIPOSTE: Le président du SBI, Owen-Jones, a fait rapport sur l'évènement spécial du forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte et sur les deux réunions du forum. Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2011/L.18).

Le président d SBI, Owen-Jones, a ensuite suspendu la plénière du SBI à 01h45.

DANS LES COULISSES

À la veille du dernier jour de la Conférence de Bonn sur le changement climatique, un certain nombre de délégués se sont retrouvés coincés à Maritim Hotel tard dans la nuit, alors que les plénières de clôture du SBI et du SBSTA s'employaient à aller au bout de leurs ordres du jour respectifs. Après une longue journée de tentatives pour finaliser le travail sur tous les problèmes en suspens, les séances plénières n'ont commencé que vers 18 heures. Les deux ont été cependant interrompues plus d'une fois pour permettre la production des documents ou les consultations informelles des parties sur les points de discordance tels que les nouvelles questions proposées dans l'ordre du jour, le renforcement de la participation des observateurs et les pertes et dommages

Du côté du SBSTA, la question du carbone bleu a dominé les discussions. Alors que la majorité des parties ont appuyé l'examen des questions connexes dans le cadre des points existants de l'ordre du jour du SBSTA, la Bolivie et le Venezuela s'y sont opposés, alléguant la crainte que les mécanismes du marché n'offriront pas une protection adéquate de la nature. Certains observateurs ont également fait état de leurs préoccupations de voir le «carbone bleu devenir un autre REDD +». Un délégué a décrit le carbone bleu comme une des raisons de renforcer les liens entre les Conventions de Rio.

Les délégués qui attendaient la reprise de la séance plénière du SBSTA après 22 heures étaient divertis par le chant des interprètes qui clamaient que «il n'y a pas d'organe comme le SBSTA, le corps de la substance». Quelques uns ont également composé des refrains de cheerleading sur le carbone bleu. »Donnez-moi un B. ... donne-moi un L ...», criaient-ils en plaisantant. Du côté du SBI, un initié a tenté de rassurer les observateurs épuisés qui attendaient les résultats des consultations informelles nocturnes: «Donnez-nous le temps, nous essayons de bien faire les choses ici».

RÉSUMÉ ET ANALYSE DU BNT: Le numéro du BN consacré au résumé et analyse de la Conférence des Nations Unies à Bonn sur le climat sera disponible dès lundi le 20 juin 2011 en ligne au : <http://www.iisd.ca/climate/SB34>.